

AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Fyé

Par arrêté du Maire en date du 4 décembre 2025, une procédure de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme a été engagée visant à supprimer et modifier des emplacements réservés.

Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme, le projet de modification simplifiée, accompagné de son dossier, sera mis à disposition du public du

**Du Lundi 18 mai au jeudi 18 juin 2026 inclus,
En mairie de Fyé,
Aux jours et heures habituels d'ouverture.**

Pendant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations en les consignant sur un registre mis à disposition en mairie.

À l'issue de cette mise à disposition, le bilan des observations du public sera présenté au conseil municipal, qui en délibérera et approuvera éventuellement la modification simplifiée.

Le présent avis est affiché en mairie et publié dans un journal diffusé dans le département.

Fait à Fyé, le 4 mai 2026

Le Maire, Nadine LELIEVRE

